



« Messieurs les chefs d’Institution,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants du Corps diplomatique,

Monsieur le Représentant du Fonds des Nations Unies pour la Population,

Distingués invités,

A la Jeunesse présente ici,

Mesdames et Messieurs.

Je suis heureux d’être parmi vous ce soir, et je voudrais commencer mon allocution en adressant au du Fonds des Nations Unies pour la Population et à son Représentant, mes sincères félicitations pour l’organisation de cet évènement sur le lancement et la remise du rapport sur l’état de la population mondiale à l’État malagasy.

Je me réjouis pour l'honneur que vous faites à mon épouse, Mialy Rajoelina, de la nommer comme Ambassadeur du FNUAP pour la lutte contre les violences basées sur le genre et la reconnaissance de ses engagements envers les populations les plus vulnérables, et particulièrement pour lutter contre les diverses formes de violence faites aux femmes et aux enfants, ainsi que la lutte contre les mariages des mineurs.

Mais, malheureusement, les récentes actualités nous rappellent que le travail forcé, l'esclavage moderne et la traite d'êtres humains, touchant majoritairement les femmes, demeurent un fléau frappant. Pour ne citer que les cas des femmes qui ont travaillé au Koweït, au Liban et en Arabie Saoudite.

Mais pour revenir sur l'évènement d'aujourd'hui, comme le rapport vient de le marquer, il coïncide, cette année, avec deux jalons historiques importants. A savoir : la création du FNUAP, il y a 50 ans et la Conférence internationale sur la Population et le Développement du Caire, il y a 25 ans. Des jalons qui mesurent l'ampleur et la raison d'être. Donc, ces deux évènements traduisent la volonté de l'organisation de contribuer au bien-être des populations et à la recherche des voies et des moyens pour protéger leurs droits y compris en sauvant et en transformant des vies.

En ce qui concerne Madagascar, vous nous avez accompagnés, Monsieur le Représentant, sans discontinuité, depuis 1978, soit pendant 41 ans. Le thème de ce rapport intitulé « Une tâche inachevée : la poursuite de l'acquisition des droits et des choix pour tous » qui est en parfait alignement avec notre vision pour rattraper notre retard de développement accumulé par Madagascar, dans le cadre de l'IEM ou l'Initiative pour l'Émergence de Madagascar.

Je me suis engagé, particulièrement lors de l'annonce de la Politique générale de l'État, en janvier dernier, à faire de « l'Éducation pour Tous » une réalité ; à ce que la Santé soit un réel droit inaliénable pour chaque citoyen sur l'ensemble du territoire malagasy, et que l'accès à des emplois décent permette de rendre la dignité et la fierté à mes compatriotes.

Au cœur de toute notre démarche, se trouve le respect des droits humains, sans distinction d'âge, de sexe, de condition sociale et d'origine ethnique. Fort de cette conviction de vouloir contribuer à l'essor de la population, et comme l'indique votre rapport, il nous appartient, désormais, de passer aux actions concrètes, afin de stopper les inégalités et d'envisager un

meilleur avenir pour chacun des Malagasy, notamment pour nos femmes et pour nos jeunes.

Il est clair que beaucoup reste à faire et que les efforts doivent se poursuivre pour transformer notre vision en action, afin que le développement soit une réalité. Quoi qu'il en soit, l'État malagasy a déjà démontré son engagement à changer la trajectoire des vies de la population pour permettre à celle-ci de jouir de ses droits dans tous les domaines. Je voudrais ainsi souligner également que j'accorde à toutes les questions liées à la population et au développement, en particulier tout ce qui concerne les franges les plus vulnérables.

A titre d'exemple, sous mon impulsion, notre pays s'engagera à augmenter les budgets des ministères responsables des volets sociaux. Il s'agira de réduire progressivement mais rapidement les inégalités tout en recentrant nos actions sur le développement humain, lequel est, à mon sens, le socle et la justification principale de la politique générale et des actions de l'État. Mais bien évidemment, nous avons bien pris note : la détaxation des préservatifs. Et je pense que, par rapport à la loi de finances rectificative, nous allons prendre acte de cette demande.

Avant de terminer, et en tenant compte du rapport sur l'état de la population mondiale, je voudrais rassurer le Fonds des Nations Unies pour la Population et l'ensemble de tous nos partenaires, que nous nous approprions les recommandations de ce rapport et nous ne ménagerons aucun effort pour que le rêve, la vision et la Conférence internationale sur la Population du Caire, soient une réalité pour le développement et l'émergence de Madagascar.

Le développement de Madagascar est sur les rails. A la tête, un TGV.

Je vous remercie de votre aimable attention »./.

Transcription à partir du prononcé : Jeannot Ramambazafy